

Réforme du travail : Le cdH met des propositions sur la table

Le groupe cdH à la Chambre accueille positivement la volonté du Ministre Peeters de lancer une discussion autour d'une réforme du travail. Pour être équilibrée et efficace, cette réforme doit s'appuyer sur l'expertise des syndicats et des employeurs.

Le cdH veut alimenter la réflexion en formulant des propositions visant à améliorer la qualité et les conditions d'emploi dans notre pays.

Parmi nos priorités : l'aménagement des fins de carrière et les mesures incitatives positives afin de maintenir les 55-64 ans plus longtemps au travail. La formation continue des travailleurs constitue également un point crucial dans ce débat. C'est pourquoi nous proposons la création d'un « compte formation continue ». Enfin, le cdH veut optimiser les contrats de travail qui tiennent compte des heures prestées par mois et ce, afin de favoriser les familles, y compris monoparentales.

Pour le cdH, une réforme du travail est indispensable et le Gouvernement doit veiller à assurer une concertation optimale avec les organisations patronales et syndicales.

Cette réforme doit permettre au marché de l'emploi d'être plus en adéquation avec les évolutions de la société. A ce titre, la conciliation vie privée - vie professionnelle reste un élément primordial pour l'épanouissement personnel et familial de chaque travailleur. Un point sur lequel le cdH restera attentif.

Contact Presse : Arnaud MICHEL - 0471/88 54 48 - e-mail : michel@lecdh.be